

## **L'économie au service de la conservation**

un atelier IUCN sur les principaux concepts, approches et outils méthodologiques.

### ***Résumé de l'atelier***

Vendredi 24 avril, 2009

Bureau régional de l'IUCN pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso

Le 24 avril, un atelier méthodologique sur le thème de l'économie de l'environnement a été organisé dans le bureau régional de l'IUCN à Ouagadougou. L'objectif principal de cet événement consistait à présenter et discuter des principaux concepts, approches, et outils qui peuvent être employés en soutien d'activités de conservation dans la région. L'atelier a soulevé des problématiques générales tout en favorisant des discussions plus précises sur des projets en cours en matière de préservation des zones humides et des paiements pour services environnementaux.

L'atelier a débuté avec un aperçu général des grands paradigmes et les concepts-clés de l'économie de l'environnement. L'application de la discipline dans le contexte régional a été débattue par les participants. La deuxième session fut consacrée à l'exercice d'évaluation économique. Une approche méthodologique ainsi que diverses études de cas ont été présentés pour exposer les défis et les opportunités de l'utilisation de l'évaluation économique dans les zones humides. La discussion fut articulée autour des différents défis méthodologiques associés à l'évaluation économique de biens et services environnementaux 'hors-marchés' (par exemple, les valeurs socioculturelles d'un parc naturel). Le débat a notamment soulevé la difficulté à comparer des résultats obtenus selon des méthodologies diverses de collecte de données.

La troisième et dernière séance de l'atelier était consacrée à un outil en particulier: les paiements pour services environnementaux (PSE). Diverses opportunités pour 'empaqueter' la livraison de services environnementaux furent présentées, tel que l'extension du marché du carbone forestier à d'autres types d'écosystèmes. Les participants ont évoqué le problème de l'accès limité au marché du carbone et ont reconnu le besoin d'améliorer la capacité des organisations environnementales de la région à bénéficier de ce genre d'opportunités de financement. Il fut également souligné que les PSE ne devraient pas forcément donner place à des échanges monétaires, et qu'un système de compensation devrait rester ouvert, adaptatif, et sensible aux préoccupations précises du contexte local.

Dans l'ensemble, l'atelier a mis en exergue un intérêt remarquable pour la mise en pratique des approches économiques dans la région. Dans ce contexte, des activités plus avancées seront mises en place sur le terrain dans l'objectif de soutenir les économies locales à travers une meilleure prise en compte des divers bénéfices apportés par les écosystèmes.